UREV
UNION DES RETRAITÉS
DE L'ETAT DE VAUD

Case postale 7645 – 1002 Lausanne
info@urev.ch – www.urev.ch

UREV
UNION DES RETRAITÉS DE L'ETAT DE VAUD

BULLETIN N°73 SEPTEMBRE 2023



80E ANNIVERSAIRE DE L'UREV

TABLE DES MATIÈRES

Éditorial	**3**
Pétition	**4-5**
Rappel historique des 80 ans de l'UREV	**6-13**
80e anniversaire de l'UREV	**14-15**
Horloge de la salle du Grand Conseil	**16-23**
Conférence «Les risques d'Internet»	**24-25**
Vasos-Fares	**26-28**
Citations	**29-30**
Quelques rappels	**31**

VOTRE COMITÉ

Christian Chauvy
Président
Chemin de la Léchère 1 • 1169 Yens
079 546 80 27 • chauchy(at)bluewin.ch

Georges Bornoz
Vice-président
Caissier et responsable de la gestion des membres
Chemin de la Lisière 8 • 1018 Lausanne
078 633 76 47 • 021 312 24 39 • gburev(at)citycable.ch

Monika Mosbahi
Responsable du secrétariat et des relations avec les familles
Chemin de la Reine 7 • 1029 Villars-Ste-Croix
079 943 73 01 • secretariat.urev(at)gmail.com

Michel Berney
Conseiller auprès du comité,
chargé de mission et responsable des courses
Chemin Emile-Javelle 12 •1800 Vevey
079 249 19 58 • 021 922 85 12 • michelberney(at)gmail.com

Thierry Froidevaux
Responsable de l'édition du bulletin d'information
Avenue Général Guisan 10 • 1009 Pully
079 621 90 45 • 021 729 96 14 • thierry.froidevaux(at)worldcom.ch

Impressum:
Éditeur responsable et rédaction:
© Union des retraités de l'État de Vaud, Ch. de la Léchère 1, 1169 Yens.
Parution: 4x par an.
Bulletin adressé aux membres de l'association UREV.
Réalisation graphique: www.point-carre.ch, à Vevey.
Impression: Imprimerie Bordin SA, à Assens.
Photos pages 6, 7, 15, 17, 18 : DR

ÉDITORIAL

Après la canicule de l'été, on prédit un automne chaud, politiquement et socialement. Les élections fédérales vont permettre à toutes les mouvances de proposer leurs recettes pour donner à notre société le bien-être, l'égalité et la solidarité que mérite notre population. Les syndicats vont exiger que les travailleurs et les employés des administrations publiques bénéficient aussi des gains enregistrés par leurs employeurs. De tous bords, les retraités s'inquiètent, voient leur avenir s'assombrir, alors que les dividendes des actionnaires et les résultats des finances publiques témoignent d'une bonne santé économique. Nous, modestes contribuables, restons néanmoins des électeurs actifs.

L'UREV contribuera à l'animation de l'automne prochain en déposant le 3 octobre auprès du Gouvernement vaudois la pétition qu'elle a lancée pour réclamer un geste. Juste un geste pour aider les plus démunis des anciens de la fonction publique à supporter, momentanément, un peu mieux, les fins de mois difficiles.

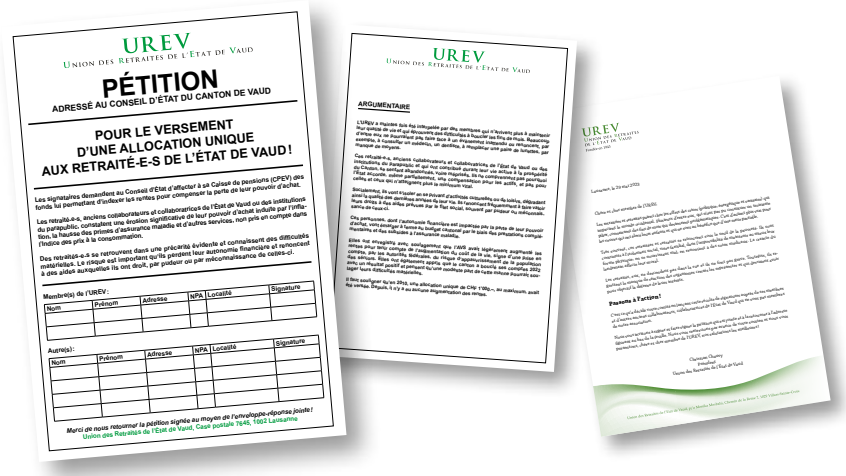
Pour l'UREV, il s'agira d'une fin d'année particulière. Initialement prévu pour notre 75e anniversaire, l'installation d'une horloge, unique et de production locale dans la salle du Grand Conseil, coïncidera avec notre 80e anniversaire. La complexité de sa conception et de sa réalisation, péjorée encore par les incidences du Covid expliquent le retard. Mais l'attente en valait la peine. Nous occuperons aussi la buvette, dont on sait que c'est ici que se prennent les grandes décisions de notre canton.

Rendez-vous donc le 30 novembre (nombre de places limité) dans la salle du Grand Conseil! L'occasion de se souvenir, en compagnie de Gilbert Coutaz, l'ancien conservateur des Archives cantonales vaudoises, du tricentenaire de la mort du libérateur vaudois, le Major Davel.

Avec presque 5'000 membres, l'UREV représente un groupe de pression qui va devenir de plus en plus présent sur la place publique. Son association avec la FARES étendra encore sa capacité de propositions au niveau national. ■

Votre comité

3675 SIGNATURES POUR LA PÉTITION DE L'UREV!


UREV
Union des Retraites de l'État de Vaud

PÉTITION
ADRESSÉ AU CONSEIL D'ÉTAT DU CANTON DE VAUD

POUR LE VERSEMENT D'UNE ALLOCATION UNIQUE AUX RETRAITÉ-E-S DE L'ÉTAT DE VAUD!

Les signataires demandent au Conseil d'État d'affecter à ce Calcul de pensions (CPEV) des fonds lui permettant d'indexer les rentes pour compenser la perte de leur pouvoir d'achat.

Les retraité-e-s, anciens collaborateurs et collaboratrices de l'État de Vaud ont des institutions du parapublic, consultent une évolution significative de leur pouvoir d'achat lorsque par l'inflation, la hausse des primes d'assurance maladie et d'autres services, non pris un compte dans l'indice des prix à la consommation.

Des retraité-e-s se retrouvent dans une précarité évidente et connaissent des difficultés matérielles. Le risque est important qu'ils perdent leur autonomie financière et renoncent à des aides auxquelles ils ont droit, par pudeur ou par méconnaissance de celles-ci.

Membre(s) de l'UREV:

Nom	Prénom	Adresse	NPA	Localité	Signature

Autre(s):

Nom	Prénom	Adresse	NPA	Localité	Signature

Merci de nous retourner la pétition signée au moyen de l'enveloppe-réponse jointe!
Union des Retraités de l'État de Vaud, Case postale 7645, 1002 Lausanne

UREV
Union des Retraités de l'État de Vaud

ARGUMENTAIRE

UREV
Union des Retraités de l'État de Vaud

La pétition «Pour le versement d'une allocation unique aux retraité-e-s de l'État de Vaud!», que nous avons lancée au début du mois de mai dernier et qui est adressée au Conseil d'État du Canton de Vaud, a rencontré un grand succès.

Ce résultat est d'autant plus remarquable que nous avions choisi de ne pas récolter des signatures tous azimuts. En effet, nous nous étions focalisés sur des personnes directement concernées.





Vous êtes attendus le mardi 3 octobre 2023 à 11h à la Place du Château 4 à Lausanne

Plus nous serons nombreux et plus notre démarche sera légitimée.

Il n'empêche, nous avons été surpris par le nombre de signatures récoltées... Plus de 2120 enveloppes nous ont été renvoyées et c'est avec un énorme plaisir que nous vous informons que la pétition a été signée par 3675 personnes (2195 membres de l'UREV, 1480 sympathisants) Et vous avez été nombreux à joindre des messages de soutiens. Un grand Merci!

Nous nous rendrons le mardi 3 octobre prochain sur la Place du Château 4, à Lausanne. Nous apporterons les 3675 signatures à la Chancellerie du Canton de Vaud et nous les remettrons à l'intention de Madame Christelle Luisier, Présidente du Conseil d'État. Il est important que des membres de l'UREV soient présents à cette occasion. ■


Le Matin Dimanche
Dimanche 4 juin 2023

Les fonctionnaires retraités demandent «un geste»

Suisse 7

COÛT DE LA VIE Après les fonctionnaires vaudois, voilà que les 65+ demandent à leur employeur de songer à une allocation unique contre l'inflation.

JOCELYN BOCHAT
jocelyn.bochat@lematin.ch

Les retraités de la fonction publique vaudoise demandent à leur employeur, l'État de Vaud, de songer à une allocation unique pour compenser la perte de pouvoir d'achat engendrée par l'inflation.

Pourquoi, dès lors, pétitionner pour demander de verser quelque chose que l'on a déjà? «Nous représentons une certaine masse, une force électorale que nous n'avons jamais utilisée.»

Christian Chanru, président de l'UREV.

Le pédagogue de l'UNIL, Michel Bernay, a lancé la pétition «Cette pétition est née de discussions de cafés entre les anciens collègues de mon épouse. Nous nous sommes rendu compte que nous étions tous confrontés à des problèmes financiers à la retraite, et que plus on plus longtemps, de nombreux professeurs et professeures prolongent leur activité. Or, 30% des personnes à la retraite ont des problèmes financiers. Et

RAPPEL HISTORIQUE DES 80 ANS DE L'UREV

L'UREV a été fondée le 6 février 1943 par 35 retraités. Nous sommes en pleine deuxième guerre mondiale et les conditions de vie sont bien entendu tout autre que celles que nous connaissons aujourd'hui.

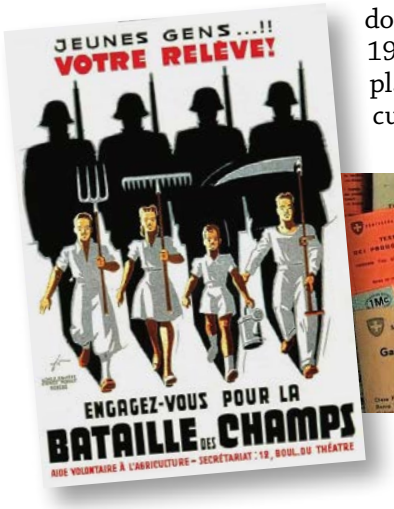






La Suisse est totalement encerclée par les belligérants et le quotidien est rythmé par les privations. Le rationnement est la norme et des coupons sont délivrés à la population pour presque tous les besoins: alimentation, combustible, vêtements, etc. La population est résiliente, elle fait face. À titre d'exemple, le Conseiller fédéral Friedrich Wahlen met en place le fameux «Plan Wahlen», afin d'atteindre une sorte d'autosuffisance alimentaire.

Entre 1940 et 1945, les zones cultivables passent de 183 000 à 352 000 hectares. La production de pommes de terre double entre 1940 et 1944. En 1943, 4500 entreprises participent au plan et 8000 hectares de terrain industriel sont cultivés.





Un demi-million de particuliers et les salariés de 12 000 entreprises cultivent 20 000 hectares supplémentaires.

Quelques dates qui jalonnent l'année 1943

Mercredi 13 janvier
Décès à Zurich, à l'âge de 54 ans, de Sophie Taeuber-Arp, peintre et sculpteur.

Lundi 15 mars
Bombardement allié sur le nord de Zurich, visant la fabrique d'armes Oerlikon.

Vendredi 16 avril
Le chimiste Albert Hofmann découvre les effets hallucinogènes du LSD.

Lundi 19 avril
Décès à Lausanne du compositeur Gustave Doret, à l'âge de 76 ans.

Mercredi 30 juin
Grève des menuisiers et ébénistes à Lausanne, qui réclament une augmentation de salaire.

Mardi 13 juillet
Deux avions anglais s'écrasent en Valais, l'un dans la région de Thyon, l'autre au-dessus du Bouveret. Les quatorze occupants des deux appareils perdent la vie.

Samedi 21 août
La Suisse connaît une période de canicule. Une température de 38,7 degrés est mesurée à Bâle.

Mardi 24 août
Arrestation de Léon Nicole, Secrétaire syndical poursuivi pour avoir rédigé des journaux clandestins.

Mercredi 15 septembre
Mobilisation partielle de l'armée.



Défilé sur le Grand Pont à Lausanne.



Blindé en-haut du Petit-Chêne à Lausanne.



Lancaster abattu au-dessus de Thyon.



Lieu de l'impact au-dessus du Bouveret.

Vendredi 22 septembre
20000 Italiens, tant civils que militaires, se réfugient en Suisse.

Mercredi 15 décembre
Élection d'Ernst Nobs (PSS) au Conseil fédéral. Il s'agit du premier Conseiller fédéral socialiste.

Samedi 6 février
Et, pour terminer ce calendrier, il est incroyable de constater cette similitude avec ce que nous vivons ces jours-ci:
«dans le sud de l'URSS, les troupes de l'Armée rouge ne sont plus, le 6 février 1943, qu'à huit kilomètres de Rostov et libèrent Bataysk.

Les forces du groupe d'armées A se replient sur la Crimée et le reste de l'armée allemande bat en retraite via Rostov. Les Soviétiques libèrent Lisichansk et traversent le fleuve à Izyum.»



Dernières dépêches

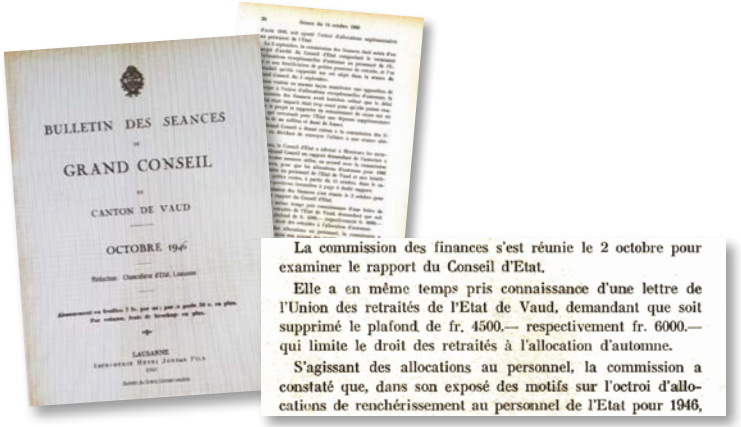
Une grande manœuvre soviétique

Violente offensive russe au nord de Voronèje

Les Russes ont repris Izium et Stary-Oskol

Le mouvement se précise

Il est difficile de retracer les évènements de ces 80 ans, car les personnes impliquées dans notre association durant les premières décennies, membres du comité ou adhérents, ont disparu et les archives retrouvées ne concernent que les 25 dernières années. Toutefois, certains documents nous apportent des éclaircissements. Le plus ancien se trouve dans «Le bulletin des séances du Grand Conseil» d'octobre 1946.

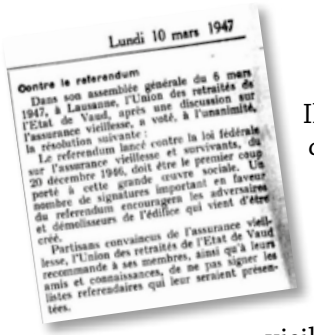


BULLETIN DES SEANCES
DU
GRAND CONSEIL
DU
CANTON DE VAUD
OCTOBRE 1946

La commission des finances s'est réunie le 2 octobre pour examiner le rapport du Conseil d'Etat.

Elle a en même temps pris connaissance d'une lettre de l'Union des retraités de l'Etat de Vaud, demandant que soit supprimé le plafond de fr. 4500.— respectivement fr. 6000.— qui limite le droit des retraités à l'allocation d'automne.

S'agissant des allocations au personnel, la commission a constaté que, dans son exposé des motifs sur l'octroi d'allocations de renchérissement au personnel de l'Etat pour 1946,



Lundi 10 mars 1947

Contre le referendum

Dans son assemblée générale du 6 mars 1947, à Lausanne, l'Union des retraités de l'Etat de Vaud, après une discussion sur l'assurance vieillesse, a voté, à l'unanimité, la résolution suivante :

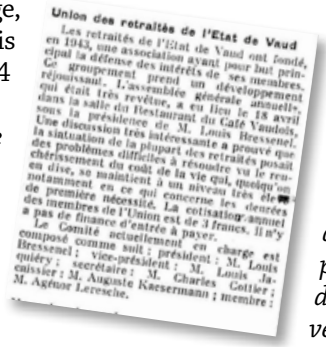
Le référendum lancé contre la loi fédérale sur l'assurance vieillesse et survivants, du 20 décembre 1946, doit être le premier coup porté à cette grande œuvre sociale. Un nombre important en faveur du référendum encouragera les adversaires et démolisseurs de l'édifice qui vient d'être créé.

Partisans convaincus de l'assurance vieillesse, l'Union des retraités de l'Etat de Vaud recommande à ses membres, ainsi qu'à leurs amis et connaissances, de ne pas signer les listes référendaires qui leur seraient présentées.

Il est suivi par cet article du 10 mars 1947 paru dans la Feuille d'Avis de Lausanne (notre bonne vieille «Julie»):
«Dans son assemblée générale du 6 mars 1947, à Lausanne, l'Union des Retraités de l'État de Vaud, après une discussion sur l'assurance vieillesse, a voté, à l'unanimité la résolution suivante: le référendum lancé contre la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants, du 26 décembre 1946, doit être le premier coup porté à cette grande œuvre sociale. Un nombre important en faveur du référendum encouragerait les adversaires et démolisseurs de l'édifice qui vient d'être créé. Partisans convaincus de l'assurance vieillesse, l'UREV recommande à ses membres de ne pas signer les listes référendaires…»

Nous soulignons que les premières rentes AVS se montaient à CHF 40.– pour une personne seule et à CHF 60.– pour un couple!

Un autre éclairage, dans la Feuille d'Avis de Lausanne du 24 avril 1950:
«Les retraités de l'État de Vaud ont fondé en 1943 une association ayant pour but principal la défense des intérêts de ses membres.



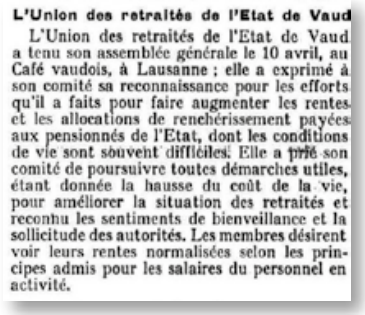
Union des retraités de l'Etat de Vaud

Les retraités de l'Etat de Vaud ont fondé, en 1943, une association ayant pour but principal la défense des intérêts de ses membres. Ce groupement prend un développement réjouissant. L'assemblée générale annuelle, qui était très revêtue, a eu lieu le 18 avril dans la salle du Restaurant du Café Vaudois, sous la présidence de M. Louis Bressenel. Une discussion très intéressante a prouvé que la situation de la plupart des retraités posait des problèmes difficiles à résoudre, vu le renchérissement du coût de la vie qui, quoi qu'on en dise, se maintient à un niveau très élevé notamment en ce qui concerne les denrées de première nécessité. La cotisation annuelle des membres de l'Union est de 3 francs. Il n'y a pas de finance d'entrée à payer.

Le Comité actuellement en charge est composé comme suit : président : M. Louis Bressenel ; vice-président : M. Louis Jaquiéry ; secrétaire : M. Louis Jaccard ; caissier : M. Auguste Kaesermann ; membre : M. Agénor Levesche.

L'assemblée générale annuelle, qui était très revêtue, a eu lieu le 18 avril dans la salle du Restaurant du Café Vaudois, sous la présidence de Monsieur Louis Bressenel. Une discussion très intéressante a prouvé que la situation de la plupart des retraités posait des problèmes difficiles à résoudre, vu le renchérissement du coût de la vie qui, quoi qu'on en dise, se maintient à un niveau très élevé notamment pour les denrées de première nécessité. La cotisation annuelle est de CHF 3.– . Il n'y a pas de finance d'entrée à payer».

À noter qu'en 1950, le salaire mensuel d'un instituteur était de CHF 485.– et celui d'une institutrice CHF 385.–!



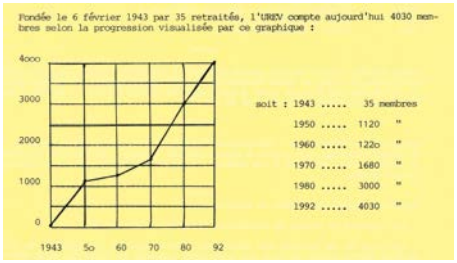
L'Union des retraités de l'Etat de Vaud

L'Union des retraités de l'Etat de Vaud a tenu son assemblée générale le 10 avril, au Café vaudois, à Lausanne ; elle a exprimé à son comité sa reconnaissance pour les efforts qu'il a faits pour faire augmenter les rentes et les allocations de renchérissement payées aux pensionnés de l'Etat, dont les conditions de vie sont souvent difficiles. Elle a prié son comité de poursuivre toutes démarches utiles, étant donnée la hausse du coût de la vie, pour améliorer la situation des retraités et reconnu les sentiments de bienveillance et la sollicitude des autorités. Les membres désirent voir leurs rentes normalisées selon les principes admis pour les salaires du personnel en activité.

Un autre article dans la Feuille d'Avis de Lausanne du 13 avril 1951:
«l'UREV a tenu son assemblée générale le 10 avril au Café Vaudois à Lausanne; elle a exprimé à son comité sa reconnaissance pour les efforts qu'il a faits pour faire augmenter les rentes et les allocations de renchérissement payées aux pensionnés de l'État, dont les conditions de vie sont souvent difficiles…».

Les membres

La progression du nombre de membres est instructive. Il y avait 35 membres à la fondation de l'UREV en 1943. On peut remarquer une forte augmentation des inscriptions au cours des années 70, période qui était caractérisée par une forte inflation et par des interrogations multiples sur le financement de l'AVS et de la Caisse de Pensions de l'État de Vaud.



En 1943, l'UREV comptait 35 membres.
En 1953: 400 membres.
En 1960: 1220 membres.
En 1970: 1680 membres.
En 1980: 2000 membres.
En 1992: 4000 membres.
Et aujourd'hui, nous sommes 4850 membres.

L'Assemblée générale

En 1982, plus de 550 membres assistaient à la 40e Assemblée générale! Dès la fin des années 1990, on constate une baisse progressive. Nous y voyons un miroir de la société, caractérisée par un désintérêt vis-à-vis du monde associatif. Tandis que, simultanément, chacun d'entre nous est sollicité par une multitude d'offres, plus tentantes les unes que les autres. La pandémie du Covid 19 nous a incités à supprimer, pour l'instant, l'Assemblée Générale en présentiel. Nos membres sont informés au travers du bulletin et votent maintenant par voie postale.

La cotisation

En 1950, la cotisation annuelle est de CHF 3.–. En 1977, la cotisation s'élevait à CHF 10.– par année. Cependant, il n'y avait aucune contribution financière de l'UREV à la FSF à l'époque. Celle-ci avait été décidée au milieu des années 1990.



Les courses

Dans les années 1970-1980, la fréquentation des courses de l'UREV était incroyable. Des excursions ont réuni plus de 450 participants. À cette époque, il était habituel qu'un train ou qu'un bateau soit presque entièrement réservé pour nos membres.

Les luttes

Au cours des décennies, l'UREV a constamment gardé le cap pour que les autorités reconnaissent les besoins spécifiques de ses membres. Des propositions, des interpellations, des luttes ont été conduites, afin de conserver un pouvoir d'achat décent pour ses membres et, par ricochet, pour tous les aînés.

La plupart du temps, la presse, et cela est compréhensible, n'évoque l'UREV que lorsque des luttes sont engagées ou que des prises de position marquées se font jour.


LAUSANNE

Les retraités de l'Etat se sentent floués

INDEXATION ZÉRO Les quelque 10 000 pensionnés n'auront pas un centime de plus en 2003 contrairement aux actifs. Un recours a été déposé au tribunal.

Durant les années 1990, l'UREV a été à la pointe des revendications multiples qui ont agité le Canton de Vaud: Orchidée, statut des fonctionnaires du canton, consolidation de la Caisse de Pensions, indexation de la rente AVS, etc.

L'UREV a de tout temps dû batailler pour maintenir les rentes des retraités lors de différentes tractations avec les autorités. À titre d'exemple, l'UREV a réussi à obtenir en 2010 une allocation unique de CHF 1000.– pour une rente complète. Aujourd'hui, après deux décennies d'accalmie, les choses ont changé.


UNION DES RETRAITÉS DE L'ÉTAT DE VAUD

Fondée en 1943

Lausanne, le 5 août 1985.

BULLETIN SOCIAL No. 40

Madame, Mademoiselle, Monsieur, cher membre,

Nous avons l'avantage de vous faire part de ce qui suit:

1) Indexation des rentes au coût de la vie pour le 2me semestre 1985.

Dans notre bulletin No. 39, du 20 mai dernier, nous relevions que ce serait l'indice des prix à la consommation à fin avril de 197,5 points qui servirait de base à l'indexation des rentes pour le second semestre 1985. Depuis lors, vous avez reçu de la Caisse de pensions une lettre mentionnant que votre rente était augmentée de 2,471 % à partir du mois de juillet. Ce document mentionne la rente de base et l'allocation de renchérissement dont l'addition donne le montant total de votre rente mensuelle de juillet à décembre 1985.

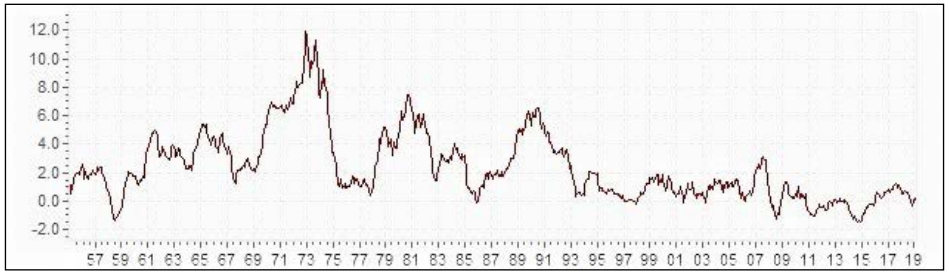
2) Augmentation des rentes AVS/AI dès le 1er janvier 1986.

L'évolution des prix et des salaires de 2,9 % en 1984 et celle de 3,9 % estimée pour l'année en cours ont engagé le Conseil fédéral à augmenter les rentes dans le cadre d'une hausse moyenne de 4,34 % dès le 1er janvier 1986. Le montant minimum de la rente simple passera à fr. 720.– par mois et le montant maximum de celle-ci à fr. 1'440.–. La rente pour couple, quant à elle, se situera entre fr. 1'080.– au minimum et fr. 2'160.– au maximum.


FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE

LAUSANNE LAUSANNE

L'Union des retraités de l'Etat : 25 ans !



L'inflation a fait son retour avec fracas et nous nous retrouvons une nouvelle fois face à des défis pour conserver des rentes normales et légitimes. C'est pour cette raison que nous avons lancé la pétition pour le versement d'une prime unique.

Insolite
Au début des années 1980, l'UREV proposait des cures balnéaires dans la Roumanie de Nicolae Ceaușescu. Une offre étonnante, compte tenu des réalités géostratégiques de l'époque! Visiblement, ces séjours avaient rencontré un succès certain, des dizaines de membres avaient souscrit à ces voyages.

Constat
Nous remarquons que 157 de nos membres sont nés en 1943 et qu'ils fêtent eux aussi leur 80e anniversaire cette année. Nous pouvons même vous révéler que l'un d'entre eux est né le 7 février 1943, pile-poil le lendemain de la création de l'UREV.

On serait tenté de croire que l'UREV a été fondée expressément pour lui!

Évolution de l'identité visuelle de l'UREV au cours de ces dernières décennies:

UNION DES RETRAITÉS DE L'ÉTAT DE VAUD
Fondée en 1943

UREV UNION DES RETRAITÉS DE L'ÉTAT DE VAUD

UREV
UNION DES RETRAITÉS
DE L'ÉTAT DE VAUD
Fondée en 1943

UNION DES RETRAITÉS
DE L'ETAT DE VAUD
FONDÉE EN 1943



C'est grâce au dévouement des membres du comité qui se sont succédé année après année depuis plus de 80 ans que l'UREV est restée vivante. Vous trouverez ci-dessous les noms des présidents qui ont mené à bien la croissance de l'UREV et qui, bien souvent, au travers de tempêtes, ont mené l'UREV à bon port:

Marc Dentant, en 1943;
Emile Gavillet, de 1943 à 1945;
Louis Bressenel, de 1946 à 1956;
Hermann Murdter, de 1957 à 1962;
Alois Bonzon, de 1963 à 1966;
Félix Chevalley, de 1967 à 1975;
Paul Longchamp, de 1976 à 1984;
Edmond Seiler, de 1985 à 1993;
Ferdinand Perreaud, de 1993 à 2005;
Jean-Paul Hermann, de 2005 à 2017;
Christian Chauvy, dès 2017.

Ils ont droit à toute notre gratitude et nous les remercions chaleureusement!

Nous sommes arrivés au terme de ce survol de l'histoire de l'UREV. Année après année, notre association a traversé toutes sortes d'aléas. Il nous a donc semblé normal de fêter cet anniversaire et nous vous laissons découvrir dans les deux pages suivantes la commémoration qui est prévue. ■

80e ANNIVERSAIRE DE L'UREV

Nous fêtons cette année les 80 ans de l'UREV. C'est une circonstance importante, si l'on pense à tous les évènements que notre association a dû traverser: des guerres, des luttes sociales, des mutations technologiques et, surtout, la transformation de la cellule familiale et à la nouvelle place que les aînés occupent maintenant dans la société. Nous sommes fiers de constater que l'UREV a su trouver le potentiel et les moyens pour s'adapter à tous ces changements.

Cette année est donc particulière. C'est avec plaisir que nous vous proposons de célébrer notre anniversaire en le marquant d'une façon originale. Nous serons présents pour découvrir l'horloge de la salle du Grand Conseil qui devrait, en principe, avoir été installée.

Nous vous rappelons que lors de l'inauguration du Parlement, en 2017, l'absence de garde-temps dans la salle des débats avait été stigmatisée. Nous avions été alors parmi ceux qui avaient décidé d'aider à résoudre cette lacune. Cela nous permettait également d'offrir à la collectivité un cadeau qui marquait notre anniversaire. Vous trouverez dans les pages suivantes une chronologie de cet épisode.

Quoi de plus symbolique que d'investir ce lieu emblématique de notre Canton. Nous prendrons place dans la salle du Grand Conseil et nous pourrons écouter un exposé de M. Gilbert Coutaz, ancien directeur des Archives cantonales vaudoises, qui a choisi un titre de circonstance: « L'heure du major Davel a sonné. Une affaire également de temps ».









NOUS NOUS RETROUVERONS LE JEUDI 30 NOVEMBRE 2023 À 16H DANS LA SALLE DU PARLEMENT DU CANTON DE VAUD, À LA RUE CITÉ-DEVANT 13, 1005 LAUSANNE

Vous pouvez réserver votre place en vous inscrivant par téléphone au 079 621 90 45 entre le 2 et le 6 octobre 2023 de 10 h à 12 h

Attention!
Compte tenu de la configuration de l'endroit, l'assistance sera strictement limitée à 120 personnes. Il nous sera impossible d'accepter des entrées de dernière minute.

La journée se terminera par un apéritif qui sera servi à la buvette du Grand Conseil.

Un arrêt pour déposer une personne à mobilité réduite est prévu à l'entrée de la salle sur la rue Cité-Devant 13. Vous pouvez utiliser les transports en commun suivants :
Ligne 7, arrêt Tunnel
Ligne 16, arrêt Barre
Métro M2, arrêt Bessières
ou parquer votre véhicule au parking de la Riponne. ■

L'HORLOGE DE LA SALLE DU PARLEMENT DU GRAND CONSEIL

CONTRIBUTION DE L'UREV À L'OCCASION DE SON 80E ANNIVERSAIRE

En 2017, nous avions cogité pour savoir comment fêter le 75e anniversaire de l'UREV. Et quel cadeau choisir pour marquer le coup. Le comité disposait d'une somme de CHF 18000.– qui était réservée pour cette occasion. Lors des discussions, il est très vite apparu qu'il serait difficile d'offrir un cadeau à chaque membre ou d'organiser un repas commémoratif auquel seulement une petite partie des membres de l'association aurait pu participer.

Un article de *24 Heures* nous a mis sur la voie: il relatait un manque dans la salle du Grand Conseil vaudois, qui venait d'être inaugurée: «Il n'y a pas d'horloge dans la salle des débats».

Le député Nicolas Rochat-Fernandez, de la Vallée de Joux, avait stigmatisé la chose en compagnie d'autres élus et il avait insisté pour trouver une solution. Un constat nous a alors semblé évident: l'UREV allait se joindre au projet qui était lancé et participer à la réalisation de l'horloge pour le Grand Conseil.


24 heures

Les députés privés de poubelles et d'horloge

Une prise de contact avec le Bureau du Grand Conseil a rapidement débouché sur une entrée en matière. Il fallait cependant discuter des modalités de l'évolution du projet et la première chose qui a été évoquée, c'est le désir du bureau de ne pas installer une horloge d'une marque horlogère en particulier, évitant ainsi une évocation publicitaire. Une solution a été trouvée en confiant à une école le soin de créer un modèle original. Un défi de taille,



canton de vaud

etvj
École Technique de la Vallée de Joux

puisqu'il fallait faire renaître un art qui avait disparu du programme des formations horlogères.

Cette réalisation permettra également de mettre en valeur le savoir-faire régional de la Vallée de Joux en matière horlogère et de valoriser la formation professionnelle au travers d'un objet emblématique conçu au sein d'une école plus que centenaire, avec l'aide d'apprentis-es.

L'occasion fut trop belle pour l'École Technique de la Vallée de Joux, qui releva le défi et qui, ainsi, s'est vue confier la conception du projet et la fabrication de l'horloge.

Quoi de plus symbolique que la réunion d'intervenants divers, soit une association de retraités qui offre à des actifs, les députés du Grand Conseil, une horloge conçue et réalisée par une École professionnelle qui forme les spécialistes de demain! Une inscription au dos du cadran de cette horloge indiquera le rôle joué par l'UREV et l'ensemble des partenaires du projet.

Il nous semble utile de rappeler quelques repères historiques:
Le Grand Conseil vaudois a tenu ses assemblées durant deux siècles dans un bâtiment construit en 1803 par l'architecte Alexandre Perregaux, à proximité immédiate du château Saint-Maire. Dans la nuit du 13 au 14 mai 2002, cet édifice historique a été en grande partie détruit par un incendie accidentel. Le Parlement cantonal a par conséquent dû quitter ce lieu symbolique pour siéger provisoirement dans l'aula du Palais de Rumine.

En 2009, c'est le projet Rosebud de l'architecte Marc Collomb, du bureau lausannois «Atelier Cube», associé à «Bonell i Gill» de Barcelone, qui, à la suite d'un concours, a été choisi.

«Le défi de la construction du nouveau parlement était de mettre en résonance le bâti existant avec les exigences contemporaines», selon l'architecte Marc Collomb. L'ancien côtoie le moderne, le passé et le futur se mêlent, les traditions et les nouvelles technologies se marient. L'aménagement intérieur, en bois blond, chêne, épicéa, sapin blanc et bouleau, est dû à l'architecte Yves Weinand, professeur et directeur du laboratoire iBois de l'EPFL, à Lausanne.



Mis à l'enquête en 2011, le projet a cependant été vivement contesté et la menace d'un référendum entraîne quelques modifications des plans initiaux. En définitive, le chantier de reconstruction a démarré le 24 mars 2014. L'inauguration du nouveau bâtiment a eu lieu le 14 avril 2017.



ENTRETIEN AVEC FRÉDÉRIC SCHÜTZ, DIRECTEUR DE L'ETVJ

Nous avons rencontré dernièrement à l'ETVJ, M. Frédéric Schütz, directeur de l'École, qui nous a reçus cordialement. L'entretien qu'il nous a accordé et les rencontres que nous avons faites avec les élèves nous ont permis de nous rendre compte de l'évolution du projet. Il s'agit de ne pas l'oublier, notre intention est toujours d'organiser une manifestation pour fêter les 80 ans de l'UREV, lors de l'inauguration de l'horloge.

Christian Chauvy, président de l'UREV: **Quelles ont été les principales difficultés que vous avez rencontrées?**
Frédéric Schütz, directeur de l'ETVJ: Nous sommes partis dans l'inconnu à partir d'une page blanche, en ayant choisi de concevoir le mouvement (totalement mécanique) de cette horloge de A à Z. En outre, l'ETVJ a comme mission première la formation: il a donc fallu nous organiser afin d'intégrer les différentes étapes de réalisation de cette horloge dans le rythme d'une année scolaire, en les superposant au programme d'enseignement et en travaillant avec les volées successives d'élèves.



Frédéric Schütz et Christian Chauvy, président de l'UREV.



Frédéric Schütz, directeur de l'ETVJ.

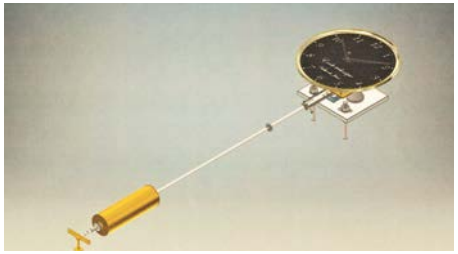
De plus, et cela était bien entendu imprévisible, il a fallu composer durant plus de 2 ans avec la pandémie de Covid 19 qui a totalement chamboulé la formation au sein de l'ETVJ, comme celle de toutes les écoles vaudoises, notamment en raison de la fermeture de l'établissement durant plusieurs mois. Avec le recul, chaque report nous a permis de poursuivre nos réflexions et d'avancer tout de même sur le projet.

Quelles ont été les conséquences pour les élèves et les enseignants?
Notre souhait a été d'intégrer au maximum la réalisation de l'horloge au programme d'études de chaque filière de formation. Cela n'a pas toujours été facile, mais dans tous les cas, ce projet a eu le mérite de réhabiliter au sein de l'école un savoir-faire en voie de raréfaction.

Après plus de 6 mois passés sur la conception de l'horloge, David Pousset, maître principal des techniciens-es ES en microtechnique, a pu fournir aux élèves dessinateurs-rices en construction microtechnique l'ensemble du mouvement de l'horloge dont il fallait à présent dessiner tous les plans, pièce après pièce. Les élèves micromécaniciens-nes s'occuperont alors d'usiner les pièces et les élèves horlogers-ères les

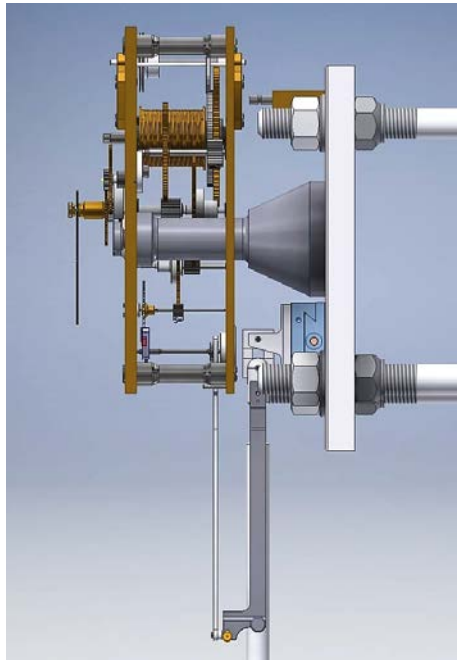
décoreront. Les élèves bijoutiers-ères ont participé au projet à travers des réalisations esthétiques et visuelles, notamment dans le positionnement initial de l'horloge dans la salle plénière et avec l'esthétique du cadran.

Ainsi, des élèves de plusieurs volées successives ont apporté leur pierre à l'édifice pour ce projet pluridisciplinaire. Il est certain qu'en participant à un tel projet, les élèves (et les enseignants) de l'ETVJ sont sortis de leur zone de confort. J'en profite pour remercier les enseignants et tous les élèves qui se sont succédé au cours de ces dernières années pour mener le projet à son terme.





Que pouvez-vous nous dire sur les aspects techniques de l'horloge?
Les pièces et les mécanismes qui composent l'horloge sont fabriqués en laiton, titane, acier et invar. Chaque pièce a été usinée dans l'école par les élèves en 10 à 15 exemplaires. Un total de 348 pièces compose l'horloge et plus de 75% ont ainsi pu être réalisées en interne. Une très belle performance technique pour nos équipes!









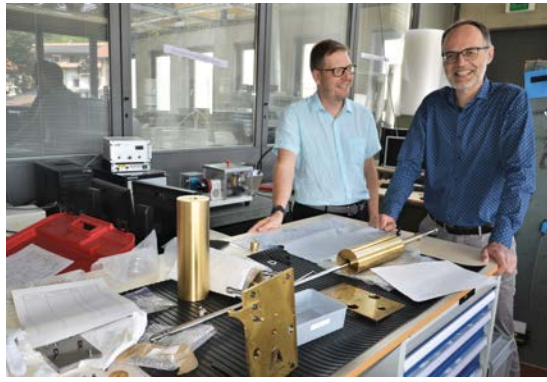
Des entreprises locales ont été sollicitées en soutien, pour optimiser la conception et la fabrication de certaines pièces spécifiques du mouvement. Cette horloge fonctionnera tel un régulateur pour indiquer l'heure de manière parfaitement régulière et linéaire, avec un mouvement mécanique dont l'énergie est fournie par un poids de 3 kg, avec une réserve de marche importante. Elle sera remontée par l'intendant du parlement.

Ses dimensions: 1 m 80 de hauteur, 50 cm de largeur et le cadran a un diamètre de 30 cm. En principe, il n'y aura pas de service prévu avant 5 ou 10 ans et son entretien sera alors assuré par l'ETVJ. Et sa durée de vie est, en principe, éternelle.

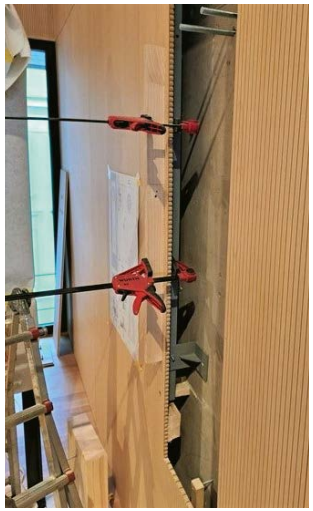
Quelles étaient les contraintes auxquelles vous avez dû faire face?
Il y a bien sûr les contraintes qui sont propres à l'ETVJ, car cette fabrication s'inscrit dans le cursus de formation des apprentis-es comme nous l'avons expliqué précédemment. Il nous a fallu aussi tenir compte, année après année, du roulement des élèves. Et se trouver prêt pour affronter la nouveauté, avec son lot de surprises possibles.

Pour ce qui est de l'horloge proprement dite, le cahier des charges initial nous a imposé une esthétique qui s'intègre parfaitement dans la salle plénière. Mais, surtout, l'horloge devra être la plus silencieuse possible, car l'acoustique particulière de la salle propage parfaitement le moindre son.

La réalisation du cabinet de l'horloge (la partie vitrée autour de l'horloge qui la protège des chocs et de la poussière notamment) a elle aussi été l'objet de nombreuses discussions pour aboutir à une réalisation résultant d'une collaboration entre l'ETVJ et l'architecte du parlement, M. Marc Collomb. Entièrement vitré, il offrira une transparence totale à l'ensemble de l'ouvrage et permettra, sur les côtés d'en découvrir ses infimes rouages en mouvement.



Frédéric Schütz et David Pousset, maître principal.

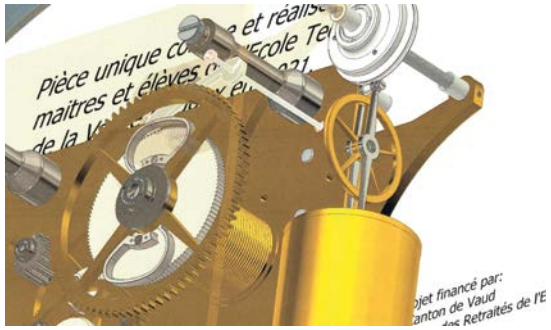




Finalement, nous avons dû nous coordonner avec le parlement pour effectuer les premiers travaux sur la paroi de la salle plénière pour y fixer les goujons permettant d'y suspendre le mécanisme. Un pan entier de la paroi murale a dû être arraché pour y fixer les goujons. Une fois la paroi remontée, le cabinet vitré a été accroché.

Est-il possible d'évaluer le coût final de l'horloge?
Il est difficile de donner un chiffre précis, mais dans tous les cas plusieurs dizaines de milliers de francs. Sans compter certains travaux qui ont été sous-traités à des partenaires spécialisés et, surtout, sans prendre en compte les centaines d'heures effectuées par les élèves et enseignants de l'école. Des dizaines d'élèves de 3e et de 4e année, principalement, ont participé à la conception et la fabrication de l'horloge. À noter que l'Association pour le Développement des Activités Économiques de la Vallée de Joux (ADAEV) a également contribué financièrement au projet.

Où en êtes-vous aujourd'hui?
Il s'agit à présent d'effectuer le montage du prototype durant l'été et voir si l'horloge fait bien «tic-tac». D'éventuelles modifications devront être apportées sur la base des mesures et constats que nous ferons sur ce prototype. L'assemblage final se réalisera à l'ETVJ; nous devrons également confectionner des caissons sur mesure, sorte d'écrin, calibrés précisément aux dimensions de l'horloge, ce qui devrait permettre un transport idéal et sans heurts depuis l'ETVJ jusqu'à Lausanne. L'inauguration de l'horloge est en principe prévue d'ici la fin de l'année. Dans tous les cas, un prototype sera installé dans la salle du Parlement. L'UREV pourra ainsi célébrer son 80e anniversaire comme cela était prévu.



Nous arrivons à la fin de cet entretien. Qu'aimeriez-vous ajouter? Et quel a été, selon vous, le plus beau moment de cette aventure?
Il y a eu de nombreux «beaux moments». Avec tout le corps enseignant, j'ai été semaine après semaine émerveillé par l'enthousiasme, le bonheur et le travail acharné des dizaines d'élèves, de plusieurs volées, qui se sont succédé durant toutes ces années, pour la conception et la fabrication de l'horloge et de ses éléments constitutifs. Rien que pour ces moments, nous avons largement été récompensés des soucis que nous avons rencontrés.

J'ajoute que l'horloge est unique et qu'elle n'a aucun équivalent ailleurs. On peut la considérer comme un «chef-d'œuvre». Et si la comparaison avec le Moyen-âge pouvait être faite, on pourrait dire qu'elle témoigne des acquis techniques du «compagnon» et de ses qualités humaines.

C'est un magnifique savoir-faire qui renaît et qui ouvre de nouvelles perspectives pour l'École Technique de la Vallée de Joux.

Nous remercions vivement M. Frédéric Schütz, directeur de l'École Technique de la Vallée de Joux, pour son accueil chaleureux et pour avoir répondu à nos questions. Ainsi que pour sa relecture attentive et pertinente!

Que vive l'UREV et que vive l'horloge! ■



LES RISQUES D'INTERNET ET LES MOYENS DE SE PROTÉGER



Nous nous sommes retrouvés le mardi 13 juin dernier à la Salle du Turlet de l'Hotel de Ville d'Echallens pour écouter la conférence donnée par l'inspecteur Christian Bourquenoud de la Division «Prévention de la criminalité» de la Police cantonale vaudoise. Une centaine de membres s'étaient déplacés et l'assemblée a été captivée par les informations données.

M. Christian Bourquenoud a rappelé les bases essentielles et les gestes simples pour travailler ou naviguer en toute sécurité: configuration du système, mots de passe, vigilance, etc. Et les pièges dans lesquels nous pourrions tomber dans le monde numérique ont été passés en revue.

À titre d'exemple, il était surprenant de découvrir le processus d'arnaques «à la ligne de cœur», dont ont été victimes plusieurs de nos concitoyen-nes en surfant notamment sur des sites de rencontres en ligne.

Cette piqûre de rappel était visiblement nécessaire au vu des questions qui ont été posées vers la fin de l'exposé. Ce qui était étonnant dans les réactions était la crainte des victimes potentielles de «tirer» la prise. C'est en effet le seul moyen (sans danger pour le système) de bloquer une tentative de prise de contrôle à distance d'un ordinateur. À noter que lorsqu'il y a une panne de courant, l'ordinateur repart dans 99,9999% des cas sans problème!

Un petit rappel des gestes qui peuvent sauver:

- Ne jamais donner par téléphone ou par courriel ses mots de passe ou identifiants (nº de tél. nº de carte de crédit, nº de compte bancaire (IBAN), PIN, etc.).
- Utiliser pour chaque compte un mot de passe différent.
- Choisissez un mot de passe élaboré (compliqué), avec différents types de caractères.
- Changer régulièrement ses mots de passe (courriel, banques ou Postfinance).
- Mettre à jour régulièrement le système d'exploitation (Mac ou Windows).
- Installer un antivirus, anti-phishing, même sur les Mac.
- En cas d'intrusion, éteindre l'ordinateur en retirant la prise électrique pendant une dizaine de minutes (sinon, des condensateurs internes vont permettre au système de conserver sa configuration).
- Faites attention lorsqu'une personne se lie d'amitié ou tombe amoureuse de vous rapidement.
- Méfiez-vous des soi-disant offres limitées dans le temps ou des urgences.
- En cas de doute, ne restez pas seul-e! Demandez un avis externe à une personne de confiance

Dans tous les cas, vous trouverez des informations utiles sur le site:
https://votrepolice.ch/cyber-criminalite-cat

canton de vaud POLICES VOTREPOLICE

Nous tenons à remercier M. Alain Meystre de l'Hôtel de Ville d'Echallens et toute son équipe pour la qualité de l'accueil proposé, qui était parfait, ainsi que pour le magnifique buffet-dinatoire qui nous a été servi à la fin de la conférence. Nous avons malheureusement égaré les coordonnées de notre membre qui nous a envoyé la photo du buffet. Ce qui ne nous empêche pas de le remercier chaleureusement! ■





Christian Chauvy, président de l'UREV et Christian Bourquenoud

VASOS FARES
Vereinigung aktiver Senioren- und Selbsthilfeorganisationen der Schweiz
Fédération des Associations des retraités et de l'entraide en Suisse
Federazione associazioni dei pensionati e d'autoaiuto in Svizzera

L'UREV fait partie de la FARES-VASOS depuis le 1er janvier 2022. Nous disposons de quatre sièges à l'Assemblée des délégués. De plus, nous sommes représentés au sein du Conseil Suisse des Aînés, qui est composé de 32 membres.

Nous sommes heureux d'avoir rejoint une organisation dont le sérieux et le professionnalisme nous changent de la manière avec laquelle l'UREV a été traitée ces dernières années par les organisations faîtières du canton de Vaud. Notamment par la FSF, dont nous sommes un des contributeurs les plus importants.

Nous vous rappelons que la FARES-VASOS a été créée en 1990 en tant qu'organisation faîtière nationale de coordination des actions des associations de retraités. On peut la considérer comme la voix des personnes âgées en Suisse. Politiquement indépendante, confessionnellement neutre, elle défend les intérêts des séniors dans les discours et les décisions politiques.

Son engagement se fonde sur le respect des droits de l'homme, donc une lutte contre toute forme de discrimination, contre l'injustice, la pauvreté et mène des actions pour défendre la cause des plus âgés et améliorer leur situation financière. La FARES-VASOS comme la fédération faîtière nationale des associations de retraitées et retraités actifs et des organisations d'entraide. La FARES / VASOS s'engage pour la dignité et le droit à l'autodétermination des personnes âgées. Enfin, la FARES-VASOS encourage la participation politique et sociale ainsi que le dialogue entre les générations et elle prône la gestion durable des ressources naturelles.

Au sein de la FARES-VASOS, plusieurs groupes de travail analysent les problématiques significatives des seniors :

- La politique sociale
- Habitat des séniors et mobilité
- Santé
- Grand âge
- Environnement et dialogue des générations

Nos déléguées actuelles sont toutes impliquées dans des groupes de travail de la FARES-VASOS. À relever que le groupe « Santé » siège désormais sous la présidence de notre déléguée, Mme Annelise Girard, que nous félicitons pour son engagement.



Les sujets débattus actuellement dans le groupe « Santé » touchent beaucoup à l'image de la personne âgée ou, plutôt, au changement de regard et de vocabulaire concernant le vieillissement, mais aussi la pauvreté liée à l'âge, les aspects médicaux et leurs impacts sur la santé.

À noter également que ces questionnements font aussi partie des thèmes étudiés dans le groupe de travail « Politique sociale ». Quant à Mme Eliane Rey, membre de l'UREV, elle est la représentante de la FARES-VASOS au CSA, le Conseil Suisse des Aînés.

Actuellement au nombre de 3 déléguées, la délégation de l'UREV attend toujours d'être renforcée par le ou la 4e personne à laquelle elle a droit. Si cela vous intéresse, vous pourriez ainsi vous impliquer au niveau national pour défendre les intérêts des aînés.

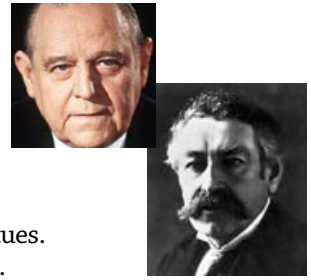
Dans l'affirmative, vous n'avez qu'à prendre contact avec un membre du comité de l'UREV. En ce qui concerne la langue, même s'il est préférable de comprendre l'allemand, il est tout à fait possible de s'exprimer en français. Le fait de participer donne déjà de belles opportunités de découvrir et comprendre les enjeux et démarches concernant les Seniors.

Comme la prochaine Assemblée des délégués de la FARES-VASOS aura lieu le 24 octobre prochain à Berne, ce serait une excellente occasion de représenter l'UREV avec une délégation au complet. (internet : vasos.ch/fr/).

À ce jour, la FARES-VASOS regroupe 21 organisations nationales, cantonales, régionales, représentant environ 130'000 membres. Vous trouverez à la page suivante les logos de la plupart des associations qui en font partie :

PAS DE CADEAUX ENTRE PAIRS!

Quelques petites vacheries distillées entre collègues:



Avec de tels amis, on n'a pas besoin d'ennemis.
*de **Charles Pasqua**, à propos de **Raymond Barre***

Il est d'une ignorance encyclopédique.
*de **Jean Jaurès**, à propos d'**Aristide Briand***



Je croyais qu'il était du marbre dont on fait les statues.
En réalité, il est de la faïence dont on fait les bidets.
*de **Marie-France Garaud**, à propos de **Jacques Chirac***

Pierre Mendès France, je l'ai connu aviateur.
D'ailleurs courageux.Mais, tout à fait entre nous,
sa spécialité, c'est le rase-mottes.
*de **Charles de Gaule**, à propos de **Pierre Mendès France***



Georges Clemenceau met des gants,
même pour se laver les mains.
*de **Raymond Poincarré**,*
*à propos de **Georges Clemenceau***

Michel Debré parle souvent légèrement,
mais comme il le fait avec conviction,
cela lui vaut un certain crédit.
*de **François Mitterrand**, à propos de **Michel Debré***





Charles de Gaulle est un grand homme!
Il est arrogant, il est égoïste, il se considère
comme le centre de l'univers... il est...
vous avez raison, c'est un grand homme!
*de **Winston Churchill**, à propos de **Charles de Gaulle***

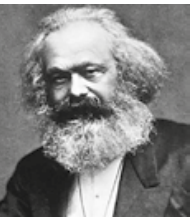
En entrant dans le néant il a dû se sentir chez lui.
*de **Georges Clemenceau**,*
*à propos du décès de **Félix Faure***







Il n'a pas son pareil pour métamorphoser quelque évidence en hardiesse de pensée.
*de **Catherine Nay**, à propos de **Valéry Giscard d'Estaing***



Karl Marx est le ténia du socialisme.
*de **Pierre-Joseph Proudhon**,*
*à propos de **Karl Marx***



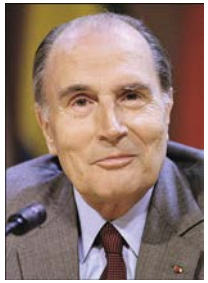
Georges Marchais semble sortir tout droit d'une usine primitive de robots soviétiques.
*d'**Alain Peyrefitte**, à propos de **Georges Marchais***



Pierre Maurois, une impersonnalité de premier plan.
*de **Louis Pauwels**, à propos de **Pierre Maurois***

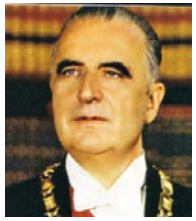


Aristide Briand ne sait rien, mais comprend tout.
Raymond Pointcarré sait tout et ne comprend rien.
*de **Philippe Bertherlot**,*
*à propos de **Raymond Pointcarré***



François Mitterrand était un homme avec lequel on ne partirait pas seul à la chasse au tigre.
*de **René Pleven**,*
*à propos de **François Mitterrand***

Georges Pompidou a un sens assez extraordinaire pour prévoir ce qui n'arrivera pas.
*d'**André Malraux**, à propos de **Georges Pompidou***



François Hollande propose des Assises de la Gauche.
Pourquoi des Assises? La Correctionnelle suffirait…
*de **Jean-Pierre Chevènement**,*
*à propos de **François Hollande***



QUELQUES RAPPELS

Changement d'adresse
Nous vous prions de bien vouloir prendre note que les changements d'adresse doivent impérativement être annoncés **à deux endroits**:

Caisse de pensions de l'État de Vaud
Rue Caroline 9
Case postale 288
1001 Lausanne
Tél. 021 348 24 43

Caissier de l'UREV
M. Georges Bornoz
Chemin de la Lisière 8
1018 Lausanne
Tél. 021 312 24 39
ou par mail: gburev(at)citycable.ch

PME L'ILLUSTRÉ → **-20%** sur les abonnements à **PME** et **L'illustré**

HEIDI.NEWS LE TEMPS → **-25%** sur l'abonnement **HEIDI.NEWS** **-20%** sur l'abonnement au journal **Le Temps**

NATURE & DÉCOUVERTES → **-10%** en magasin lors du passage en caisse

SLEEPWELL SWISS BEDDING SHOP → sur les **matelas** **-20%**

BCV → **2 ans offerts** pour les clients non-détenteurs d'un **compte privé** **Bonus taux fixe** pour tous les **membres** de l'UREV

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES SA → **-15%** sur 4 propositions de contrats

VUAGNIAUX VOYAGES EN AUTOCAR → pour vous et votre conjoint sur un **voyage** annuel **-5%**

générations generations-plus.ch → **-CHF 10.–** sur un abonnement annuel

OK ORTHO KERN → Bénéficiez de plusieurs avantages **-10%**